



2- Site de l'ancien moulin de La Bastille

Juste à l'emplacement du pont enjambant le chemin de fer se dressait autrefois le moulin de La Bastille à l'exemple de celui des Douves bien visible à proximité sur le haut du coteau. Le site du moulin de La Bastille fut totalement détruit en 1846 lors de la construction de la voie ferrée, car il se trouvait juste sur le tracé de la tranchée spectaculaire franchissant la butte de roche poudingue d'Ingrandes sur près de 700 mètres de longueur.

Il est probable que ce moulin avait été élevé en lieu et place de l'ancienne « bastille » depuis longtemps disparue (aucune archive connue), mais dont le nom du site a conservé la mémoire. Cette bastille devait être une petite fortification marquant une présence militaire bretonne aux abords de la "frontière" de l'Anjou et la France.

Plusieurs indices renforcent l'hypothèse de cet emplacement : la situation stratégique du site sur le coteau, en bordure de la coulée du ruisseau du Bois vert ; le nom conservé de la rue des "Douves" ; les chemins qui contournaient toute la parcelle du moulin en délimitant un îlot quadrangulaire d'une quinzaine de mètres de côté...

2



Plus anciennement, un moulin à eau existait à La Bastille, activé par l'écoulement forcé d'un étang. Celui-ci devait être situé dans la coulée du Bois Vert offrant des conditions idéales de retenue d'eau.

Le site était donc bien marqué par l'ancienne baronnie de Montrelais : bastille, moulin à eau, port avec perception de taxes (curebourse), tribunal à proximité de la ruelle de l'Audience...

Ce tribunal s'était déplacé au 18^e siècle dans la maison en tuffeau au toit à 4 pentes au n° 3 de la rue de la Mairie, juste en contre-bas.

